

Séance du 31 Août 2018

Le trente et un août deux mille dix-huit à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Aillant sur Milleron, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme CHAPUIS Lysiane, Maire.

Présents : Mme CHAPUIS Lysiane, Mme CAILLERE-GAUTIER Karine, Mme BOURDOIS Muguette, M. NAUDIN Gérard, M. LEFRANC Jonathan, Mme GROENEWEG Elizabeth, M. BRAULT Jean-Yves

Absents excusés :

Mme PASQUET Christine représentée par Mme CHAPUIS Lysiane,
M. FOURNIER Michel représenté par M. BRAULT Jean-Yves
M. JACHIMOWIEZ Jordan

A été nommé(e) secrétaire : Mme GROENEWEG Elizabeth

Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour, à savoir :
- Demande de l'école élémentaire de Châtillon-Coligny pour une participation financière à une classe de découverte,
Rajout de ce point accepté à l'unanimité des présents

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 JUILLET

Compte rendu approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Ce compte rendu, comme d'habitude, a été adressé à l'ensemble du conseil municipal quelques jours après le conseil du 12 juillet, dès qu'il est affiché en mairie et mis sur le site.

CESSION D'UN LOT AU VILLAGE D'ARTISANS

réf : 2018_36

M. Richard NOCUS souhaite acheter le lot n°6 du Village d'Artisans.

Surface 1 306 m² dont 820 m² de surface plancher, pour le prix de 40 000 €, afin d'y créer plusieurs activités :

1 zone de stockage pour lui et une partie à louer ;

2 ateliers et 1 bureau pour 2 artisans ;

1 station de lavage.

L'ensemble du Conseil Municipal est très favorable voire très heureux de cette vente.

Vote à l'unanimité des présents et des représentés.

Le dossier sera examiné le 18 septembre lors du Conseil d'Administration de l'EPFLI.

Mme le Maire rappelle qu'elle en est la vice-présidente et que les élus du Loiret présents à ce Conseil d'Administration seront ravis de donner une réponse positive à ce projet et à cette vente tant ils connaissent l'implication de la municipalité dans ce dossier.

DEMANDE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE CHATILLON-COLIGNY POUR UNE PARTICIPATION FINANCIERE A UNE CLASSE DE DECOUVERTE

réf : 2018_37

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal d'une demande de participation financière, de l'école élémentaire de Châtillon-Coligny, pour une classe de découverte à la neige.

Ce séjour s'adresse à tous les élèves de CM.

La Commune d'Aillant sur Milleron est sollicitée pour 1 enfant qui est en dérogation scolaire.

Le montant de la participation communale demandé est de 118 €/ enfant.

La commission sociale réunie le 6 juillet s'est prononcée favorablement à cette demande et propose que la

municipalité prenne en charge l'intégralité de la part qui lui est demandée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de participer financièrement à cette classe découverte à hauteur de 118 € pour un enfant.

AFFAIRES DIVERSES

Boulangerie

L'activité a cessé fin mai.

Le jugement a eu lieu le 27 juillet dernier et M. et Mme Cheval ont 2 mois pour rendre les clés, c'est-à-dire jusqu'au 27 septembre.

Les murs sont à la commune.

Le fonds de commerce est toujours au Fournil d'Aymeric et Clémence.

Le Fournil d'Aymeric et Clémence recherche activement un repreneur.

La municipalité qui est et restera propriétaire des murs est très mobilisée sur ce sujet qui lui paraît d'intérêt primordial pour les habitants d'Aillant.

Compte tenu de la difficulté qu'ont tous nos villages à maintenir leur dernier commerce et que jusqu'à maintenant Aillant avait réussi, nous continuons à y croire.

Mme le Maire s'est beaucoup impliquée personnellement pour que ce commerce continue à exister. Elle continue à y croire mais compte tenu des changements de mode alimentaire de la population en général et compte tenu de l'absence de commerce depuis quelques mois, elle s'inquiète beaucoup et elle ose encore croire que les habitants "vont jouer" le jeu dès que le commerce va reprendre.

Personnel

Mme le Maire informe qu'Aurélié Gay a demandé sa mutation, au 1^{er} octobre, à la commune de Sainte Geneviève des Bois.

Clémence Garenne qui assure actuellement l'agence postale communale et l'accueil de la mairie 10h par semaine, propose de travailler 18h par semaine afin de pallier le départ d'Aurélié Gay.

Travaux aménagement des abords de la mairie

Mme le Maire informe que les travaux sont prévus pour 2 mois. Tout se déroule parfaitement bien.

Eau potable

Le conseil se demande si l'eau sur la commune est bien potable et en demande confirmation pour rassurer la population.

Paiement factures eau

M. Jean-Yves Brault insiste sur le prélèvement automatique pour le règlement des factures d'eau. Il y a beaucoup d'impayés.

Prochain conseil

Le prochain conseil est prévu le 21 septembre.

Séance levée à : 22h30